

Eloge funèbre du comte Jacques de Maistre

30 octobre 1924 – 15 janvier 2022, dans sa 98^e année

Notre confrère, le Comte Jacques de Maistre, reçu le 26 mars 2004 comme membre titulaire non résidant au sein de notre compagnie, nous a quittés le 15 janvier dernier dans sa 98^e année.

Les obsèques ont eu lieu à Guiry-en-Vexin dont il a été le maire pendant douze ans. Ici, à la cathédrale de Chambéry, une messe aux intentions de la famille de Maistre a été célébrée ce même 21 janvier dernier.

La dernière fois que nous l'avons vu parmi nous, c'était il y a six ans, le 19 novembre 2016, au théâtre Charles Dullin, à l'occasion du spectacle consacré à « Six siècles de littérature savoyarde » donné à l'occasion du 600^e anniversaire du duché de Savoie. Spectacle réalisé par notre Académie avec un certain succès, il vous en souvient.

Accompagné par l'une de ses filles, Mme Roselyne de Montfort, il m'avait confié le plaisir qu'il avait pris, l'émotion qu'il avait ressentie à voir mis en scène, illustrés musicalement, déclamés devant le rideau de scène restauré à l'initiative de l'Académie, des textes d'auteurs savoyards, particulièrement des pages de deux de ses ancêtres, les écrivains Joseph et Xavier de Maistre. Il m'a dit, ces derniers mois durant lesquels il était confiné dans son château de Guiry, le plaisir éprouvé à revoir le DVD réalisé à cette occasion, et à se remémorer les belles heures passées à Chambéry.

Depuis les écrivains Joseph et Xavier de Maistre, qui furent parmi les membres fondateurs de la « Société

académique de Savoie » en 1820, se sont succédé quasiment à chaque génération un représentant de cette famille venue du Comté de Nice et implantée de part et d'autre des Alpes vers le milieu du XVIIIe siècle, jusqu'au comte Joseph de Maistre (de Bissy) que nous sommes plusieurs ici à avoir connu. Jacques de Maistre a rejoint son oncle « Jo », dans ce salon, dans les années 80 d'abord comme membre correspondant, puis associé, enfin titulaire en 2004.

Belle continuité, belle fidélité qui les honore, qui nous honore.

Je voudrais faire un portrait du Comte Jacques de Maistre qui aille au-delà de la notice biographique nourrie d'anecdotes et qui échappe aux facilités du genre apologétique.

La chronologie et ma découverte progressive de la complexité de sa personnalité si riche vont me servir de boussole. A commencer par la distinction propre à tout homme entre la personne publique et la personne privée, le social, le professionnel et l'intimité de la vie intérieure. Ces deux côtés du miroir que seuls les romanciers et les poètes arrivent à restituer dans toute leur complexité. Le banquier de la célèbre « Banque de Paris et des Pays-Bas » que j'ai connu en 1969, qu'il dirigeait avec Pierre Moussa, devenu son ami, était réservé, secret, prudent, expert à jauger sans complaisance son interlocuteur, en l'occurrence le jeune Sorbonnard qui venait sonner à sa porte. Ce banquier était aussi le fils du peintre Henri de Maistre, l'un des Nabi, élève, puis associé et successeur du grand Maurice Denis. Ce banquier était aussi un mari attentionné, délicat et un père attentif à chacun de ses cinq enfants...

S'il ne fut pas attiré par la palette comme ce père dont il conservait intact l'atelier comme s'il allait surgir à tout moment pour retoucher une toile laissée sur le chevalet, lui, se consacra à la musique, en musicien resté amateur, passionné de musique de chambre, jouant en quatuor ou en quintette, en famille ou entre amis, les après-midis d'été, sur son bel alto signé du luthier Jean-Baptiste Vuillaume. Ou encore, en faisant de ce village du Vexin retiré des lieux de passage, un havre de douceur de vivre où de jeunes talents musicaux pouvaient se perfectionner et donner leurs premiers concerts à l'église ou dans une dépendance du château aménagée à cet effet.

Mais revenons à la chronologie. C'est au cours de l'été de 1969 que, jeune thésard, un soir de juillet, je frappais à la porte du comte Jacques de Maistre, avenue Kléber, qui conservait alors les manuscrits de l'écrivain Joseph de Maistre. La porte s'ouvrit sur un « banquier » en costume croisé sombre et nœud papillon. Intimidé, je n'en menais pas large...

Je venais consulter le manuscrit d'une œuvre au cœur de mon sujet sur « Joseph de Maistre et la Révolution française » dont l'édition, publiée à titre posthume, appelait une vérification : elle me laissait supposer des remaniements, ce qu'on appelle dans le métier de l'édition du « caviardage ». Il ne me quitta pas des yeux durant les deux heures de prise de notes. Plusieurs soirées y passèrent et un climat de confiance s'instaura soirée après soirée. Quel compromis trouver entre l'homme d'affaires, héritier d'un grand nom qui avait à défendre la réputation d'un penseur controversé, souvent attaqué en France par les héritiers de 1789 ou les émules de « la révolution prolétarienne » qui étaient alors légion dans l'université française et le jeune Sorbonnard qui avait comme seule bannière la liberté de la recherche universitaire. Deux

légitimités se faisant face : celle du respect de la mémoire familiale et du caractère privé des papiers de famille et celle de l'exigence de liberté de la recherche en littérature, sur la pensée philosophique, religieuse et politique à travers l'histoire de tous ses courants importants.

Un évènement politique majeur allait, paradoxalement, modifier la donne et permettre la convergence des deux légitimités : la loi Mauroy de février 1982 sur les nationalisations, notamment des compagnies financières privées en France, allait provoquer le départ à la retraite anticipée des principaux dirigeants des groupes financiers nationalisés et engager une ruineuse fuite des cerveaux et des capitaux. Jacques de Maistre prit le parti de transformer son droit de retrait en droit à la retraite, ce qui le ramena à Guiry, dans le château familial qu'il avait à restaurer et où il rapatria ses archives. Il put s'investir dans leur valorisation et s'engager dès 1983 dans la vie municipale, puis départementale où ses compétences de juriste et ses talents d'entrepreneur furent appréciés.

Sa grande culture et ses goûts d'artiste purent s'exprimer désormais aux côtés de son épouse Nathalie, sans les contraintes, les astreintes de la vie professionnelle avec des déplacements multiples à travers le monde. Désormais, la porte de Guiry s'ouvrit sur des sourires et sur un partenariat fructueux entre une famille et des universitaires français et étrangers venus progressivement sonner à la grille du parc. Une décision politique malheureuse, l'une des origines du déclin international de notre pays, peut être paradoxalement – comme quoi d'un mal peut naître un bien – à l'origine de multiples colloques nationaux et internationaux, de publications faisant l'objet de traductions dans des pays où

l'œuvre de Joseph de Maistre semblait devoir rester étrangère. Pour citer les principaux : le Canada, les Etats-Unis, le Brésil, l'Argentine, ou une Russie renouant avec son passé si accueillant aux diasporas aristocratiques chassées de la vieille Europe, et pour finir sur une note exotique et d'emblée imprévisible le Japon et la Chine ...

Cela, on le doit au châtelain de Guiry, au comte Jacques de Maistre, à sa disponibilité de préretraité, à son ouverture d'esprit d'homme de culture, à l'oubli chrétien des griefs et des ressentiments. Il ne délaissa pas pour autant le costume trois pièces ni le nœud papillon, mais sa porte fut toujours ouverte avec le sourire de bienvenue de Jacques et de Nathalie de Maistre destiné au visiteur du jour ou du soir !

Un banquier (re)devenu artiste ou les deux légitimités

Le regain d'intérêt pour l'œuvre du théocrate chambérien est, à bien des égards, déconcertant. A quoi est-il dû ? A la qualité de l'écriture ? Certes, ce fut un écrivain admiré par Chateaubriand, Balzac ou Baudelaire pour ses fulgurances et trouvailles de style. Il voyait dans la Révolution française l'aboutissement de l'idéologie née des « Lumières » du XVIIIe siècle, et, à terme, il pressentait l'échec de la philosophie du progrès et de la démocratie mondiale dans un monde où l'Homme s'est voulu le rival de Dieu. Avec le sentiment diffus que tout a échoué et que le monde court à sa perte s'il continue sur la même pente. Qu'il faut repenser les choses, qu'il faut relire celui dont la pensée a été toujours disqualifiée par un expéditif « catholique réactionnaire, absolutiste, obscurantiste, papiste infréquentable » etc.

Ce sont nos certitudes que la lecture de Joseph de Maistre incite à réviser, à l'heure où nous sommes orphelins face au vide d'un monde privé de transcendance.

Jacques de Maistre s'est replongé dans les grands textes de son ancêtre : lui, l'homme d'affaires ouvert sur le monde, était bien placé pour lire d'un œil neuf l'approche métapolitique du Savoyard. Avec lui il fallait quitter les frontières franco-françaises, idéologiques, culturelles, sociétales et gagner les rives du Léman suisse et du Valais où se croisent catholicisme, piétisme protestant ou anglican et orientalisme. Il fallait avoir résidé sur l'étrange île de Sardaigne clanique et médiévale à l'aube du XIXe siècle, puis, durablement, avoir habité sur les rives de la Néva, dans un entredeux entre Occident et Orient, catholicisme romain et orthodoxie slave.

Banquier international, musicien passionné de musique européenne, baignant dans la peinture post-impressionniste de son père, Jacques de Maistre fit cette conversion en passant de la rationalité du juriste à l'intuition de l'artiste: à Guiry comme à Giverny, on se nettoie le regard, les poumons et l'âme loin des confinements, des stéréotypes parisiens.

Nous autres universitaires, quand nous revenions « au Château » où nous trouvions le gîte, le couvert et le concert du soir, nous étions sensibles aux retrouvailles avec cette France intemporelle et nous faisons à l'unisson notre mue... Ainsi a pris corps, a pris cœur une amitié de 50 ans !

Cet axe Guiry-en-Vexin - Chambéry – Turin – Paris – Rome s'est traduit tout naturellement par une entrée du comte Jacques de Maistre au sein de l'Académie de Savoie, sur

proposition de nos confrères Jacques Lovie, Louis Terreaux, Paul Guichonnet et moi-même.

Le 26 mars 2004, le jour de sa réception comme membre titulaire non résidant, nous découvrons la face cachée de « l'artiste » Jacques de Maistre à travers l'image de son père le peintre Henri de Maistre. Son discours de réception était, en effet, consacré à ce peintre important, l'un des « Nabis » qui a côtoyé aux « Ateliers d'Art sacré » Pierre Bonnard, Edouard Vuillard, Félix Vallotton ; mais aussi les musiciens Albert Roussel ou Vincent d'Indy... Il en a pris la direction de 1925 à 1947. *Gentleman farmer* et artiste à temps plein, ne faisant pas négoce de son art, il s'est surtout consacré à la fresque d'église où il laisse un important *corpus* ; il a réalisé également des toiles sur des sujets intimistes, exposées aujourd'hui dans divers musées.

Profondément croyant, mais ne rejetant pas la modernité, son adhésion au courant post-impressionniste en témoigne, il sera hanté par la question essentielle de la représentation du corps humain dans l'art sacré : comment « figurer » le divin, les créatures célestes, les saints de l'Eglise dans les églises contemporaines ? Comment représenter la transcendance dans l'art sacré à l'heure où l'artiste se proclame révolutionnaire, se veut « païen », en rupture avec la beauté classique ou romantique, à l'heure où il « déconstruit » les règles de l'harmonie des formes et des couleurs ? Il suffit d'évoquer en passant les polémiques actuelles sur les aménagements à venir de l'intérieur de la cathédrale Notre-Dame de Paris, pour voir que, 75 ans après la disparition des « Ateliers d'Art sacré », la question reste polémique. Elle n'est pas secondaire pour une religion incarnée comme le christianisme, « la religion du Verbe qui se fait chair » : peut-

elle se passer de représentation humaine et se limiter à des abstractions, à des jeux de formes exprimées en couleur ? Angoissante question des rapports de l'art au sacré et, par suite, la question « la décoration d'église peut-elle suivre le courant moderniste dans l'art » ? Telles sont quelques-unes des interrogations de fond posées par Jacques de Maistre dans son discours de réception.

Dette de la Savoie

Depuis 1953, Jacques de Maistre se trouvait dépositaire et gestionnaire de l'ensemble des archives de la branche française des Maistre depuis son implantation en Savoie dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, notamment les quelque 30 000 pages des manuscrits de Joseph de Maistre, œuvres, essais divers achevés ou esquissés, correspondance diplomatique et privée partiellement éditée.

Les archives ayant traversé, intactes, 150 ans d'histoire dans un état de conservation exceptionnel, son propriétaire légal, le chef de famille, conscient de la vulnérabilité des vieilles demeures vides de leur personnel domestique face aux intrusions et au pillage, avait délégué à son neveu plus fortuné le soin de la conservation, voire de la valorisation de ce « cadeau empoisonné ». Or le problème allait se poser à Guiry.

Au cours de l'été de 1996, Jacques de Maistre me fait part d'une intrusion récente, malgré l'alarme, avec la disparition de plusieurs objets classés : « Il faut d'urgence mettre les archives en sécurité, car après les repérages 'ils' reviendront ». S'en suivent des consultations familiales avec la directrice des Archives Nationales... En Savoie, j'en réfère à notre confrère M. Jean Luquet qui alerte MM. Michel Barnier et Claude Bosser au motif de la sauvegarde du patrimoine de la Savoie. Le

président du Conseil général du département, alors ministre, donne son accord pour que les archives de l'écrivain soient mises à l'abri en urgence et à titre conservatoire aux archives départementales à Chambéry. Le legs aux Archives Nationales et le dépôt en Savoie seront régularisés par la suite.

Voilà ce que nous devons à notre confrère qui a su faire prévaloir l'intérêt général par-delà le légitime intérêt familial, sauvant d'une possible dispersion ou, pire, d'une disparition le fonds documentaire intact de l'un de nos écrivains majeurs.

La Savoie ne fut pas ingrate : avec le concours de la Ville de Chambéry, le Conseil Général offrit quatre manifestations de grande ampleur entre décembre 1997 et mars 1998 au Musée des Beaux-Arts, aux Archives départementales, au Château des Ducs de Savoie et à l'Université de Savoie sous le titre général : « *Les Maistre : une destinée européenne* ». Il finança, par ailleurs, la réalisation d'un catalogue raisonné, puis sa mise en ligne et la numérisation de l'ensemble des archives pour en faciliter la consultation tout en préservant les originaux.

Conclusion

Je voudrais conclure cet « Eloge » sur le conflit des droits et des devoirs entre deux légitimités, le général et le particulier, la liberté de la recherche et celle du propriétaire d'archives familiales. Entre des universitaires et une famille malmenée souvent par le contenu de travaux universitaires, surtout en France, imprégnés d'idéologie marxiste où toute pensée indépendante est vite qualifiée de réactionnaire, d'obscurantiste, de soumission au pape et aux jésuites dans une absurde obsession du « complot noir », clérical et antirépublicain...

Jacques de Maistre avait à protéger sa famille, la mémoire de son ancêtre, incompris, caricaturé, dénaturé, condamné par des procureurs à bonnet carré, en leur fermant la porte d'accès aux sources documentaires après divers incidents, indécidatesses, ou pire « fuitage » d'informations censées rester confidentielles.

Il fallait mettre fin aux préventions de part et d'autre. Un jeune chercheur indépendant formé à la Sorbonne d'avant Mai-68 trouva les mots pour pacifier le débat en vue de réévaluer l'œuvre d'un penseur puissant échappant aux stéréotypes de son temps et exposant une vision du monde originale dans une langue magnifique, référence d'écoles de pensée nationales s'opposant à l'universalisme des « Lumières » franco-anglaises... Jacques de Maistre a su le faire prévaloir en faisant confiance à des universitaires de l'ancien et du nouveau monde, d'une dizaine de pays différents, venus travailler sur les archives de Guiry. Ils étaient rattachés à *l'Institut des études maistriennes* des universités de Savoie et de Turin (1975 – 1998), d'où un regain d'intérêt pour l'œuvre du penseur chambérien en Europe, au Canada, aux Etats-Unis, au Brésil, dans le monde slave libéré du communisme, jusque-là où on ne l'attendait pas, au Japon ou en Chine. Merci, Jacques de Maistre d'avoir permis cela en ouvrant portes et fenêtres au vent du large !

Jean-Louis Darcel

Chambéry le 16 mars 2022

Jacques de Maistre

30 octobre 1924 – 15 janvier 2022

Banquier,
maire,
homme de culture,
musicien...

Dernière photo de Jacques de Maistre



Entre le père et le fils,
entre l'artiste et le banquier,
un même regard intérieur
qui sonde l'inconnu,
en recherche de sens
du monde visible,
en recherche de Dieu.



Autoportrait d'Henri de Maistre 1891–1953

Dans l'intimité de Guiry-en-Vexin







Après la réception à l'Académie de Savoie,
rencontre avec les universitaires...



Nathalie et Jacques de Maistre
en colloque universitaire,
Amphi de l'Université de Savoie